

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 17 décembre 2020

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 51 + 6 Pouvoirs
suppléants : 2

Secrétaire de séance : Mme A. CHABERT

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, MM. P. MICHEL, S. FATH, Mme A. CHABERT, M. F. STAATH, Mme L. MEHL, MM. B. SCHAFF, G. BERBACH - Suppléant -, F. ENSMINGER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, E. WAGNER, D. FOLLENIUS, R. MULLER - Suppléant -, H. DOEPPEN, Mmes E. BECK, C. MUNSCH, M. F. SCHEYDER, Mme S. FISCHBACH, M. J.-M. KRENER, Mme E. SCHLEWITZ, MM. S. FERTIG, G. HALTER, C. WINDSTEIN, Y. KLEIN, F. GERBER, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, Mme A. LEIPP, MM. J.M. HOERTH, H. STEGNER, Mme C. DURRMEYER-ROESS, MM. T. SCHINI, R. MULLER, C. FAUTH, F. DE FIGUEIREDO, S. LEICHTWEIS, P. HERRMANN, J.L. RINIE, B. KRIEGER, M. KRAPPENBAUER, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, MM. J.C. BERRON, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. RUCH, MM. C. DORSCHNER, J.M. REICHHART.

EXCUSES : Mme D. HAMM - Pouvoir à Mme L. MEHL -, MM. M. MEYER - Pouvoir à M. S. FATH -, D. ETTER, G. REUTENAUER, J.-M. FISCHBACH - Pouvoir à M. J.-M. KRENER -, D. HOLZSCHERER - Pouvoir à M. J.C. BERRON -, Mmes C. DOERFLINGER - Pouvoir à M. C. DORSCHNER -, D. SCHMITT-MERX - Pouvoir à M. C. DORSCHNER.

Délibération n°7B : Plan de financement prévisionnel des travaux d'adaptation et d'extension des locaux d'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire à Obermodern

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Hanau - La Petite Pierre précisant que dans le bloc de compétences optionnelles « Action sociale d'intérêt communautaire » figurent l'étude, la réalisation et la gestion d'équipements et de services d'accueil d'enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires d'intérêt communautaire :

- sont d'intérêt communautaire les équipements et services agréés par la D.D.R.J.S.C.S. ;
- en sont exclues les cantines scolaires n'assurant un accueil que sur le temps de la restauration de midi ;

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité moins une abstention (M. D. BURRUS) :

* **d'ADOPTER** le plan de financement prévisionnel des travaux d'adaptation et d'extension des locaux d'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire à Obermodern suivant :

DEPENSES HT		
Montant des travaux HT	1 465 000	
Montant des honoraires et études (20 % du coût des travaux)	293 000	
Montant des divers et imprévus (10 % du coût des travaux)	146 500	
TOTAL	1 904 500	

RECETTES	Montant	%
Etat - DETR 2021	761 800	40,00%
CAF - 3 000 € par place créée	174 000	9,14%
Collectivité Européenne d'Alsace	380 900	20,00%
Région Grand Est - Soutien à l'amélioration des services de proximité	200 000	10,50%
CCHLPP	387 800	20,36%
TOTAL	1 904 500	

* D'AUTORISER le Président

- à solliciter, sur la base du plan de financement prévisionnel indiqué ci-dessus :
 - une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
 - une aide de la Caisse d'Allocations familiales de 3 000 € / place supplémentaire, soit 174 000 € ;
 - une aide de la Collectivité Européenne d'Alsace ;
 - une aide de la Région Grand Est ;
 - toutes autres aides qui pourraient être obtenues par ailleurs ;
- à signer tout document afférent à ces demandes.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,
Le Président